



Informations pratiques

Réouverture des écoles

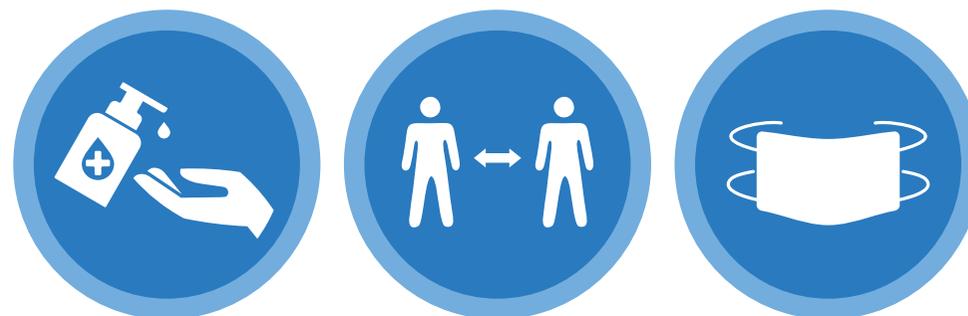
Dispositif transitoire du 12 mai au 29 mai inclus

MESURES SANITAIRES ORGANISATIONNELLES

Les mesures sanitaires suivantes sont mises en oeuvre :

- mise à disposition de gel hydroalcoolique, spray désinfectant
- nettoyage des locaux et désinfection tout au long de la journée
- marquage au sol pour renforcer la distanciation physique, mise en place d'un sens de circulation
- port du masque obligatoire pour le personnel territorial et les enseignants
- en plus du masque, le personnel territorial sera équipé de lunettes, tabliers en plastique et gants
- rentrées et sorties échelonnées dans toutes les écoles et aménagement de plusieurs points d'entrées et de sorties
- structures de jeux de cours interdites

AUCUN PARENT NE DOIT RENTRER DANS L'ENCEINTE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE.



ECOLE MATERNELLES

A partir du 12 mai, toutes les écoles maternelles de la commune seront ouvertes.

A l'initiative des enseignants, les semaines seront organisées avec une alternance d'un jour en classe et d'un jour en continuité pédagogique à domicile. Les enfants seront accueillis dans leurs écoles respectives par groupe de 10 maximum.

Chaque enseignant sera secondé par l'ATSEM de la classe tout au long de la journée.

Les groupes sont constitués par les enseignants et seront communiqués aux familles par les directeurs d'écoles.

Pour les élèves n'ayant pas classe en présentiel, seuls ceux dont les parents font partie des personnels soignants et/ou prioritaires pourront bénéficier d'un service d'accueil à la journée mairie.

ECOLE ELEMENTAIRES

A partir du 12 mai, toutes les écoles élémentaires de la commune seront ouvertes.

A l'initiative des enseignants, les semaines seront organisées avec une alternance d'un jour en classe et d'un jour en continuité pédagogique à domicile. Les enfants seront accueillis dans leurs écoles respectives par groupe de 15 maximum.

Les groupes sont constitués par les enseignants et seront communiqués aux familles par les directeurs d'écoles

Pour les élèves n'ayant pas classe en présentiel, dès le 12 mai et **si les parents travaillent**, la mairie proposera un **service d'accueil à la journée**.

ACCUEIL SCOLAIRE MAIRIE

Pour les élèves scolarisés en élémentaire (du CP au CM2) n'ayant pas classe en présentiel avec leur enseignant **et si les parents travaillent**, la mairie proposera dès le 12 mai un **service d'accueil à la journée** dans chacune des écoles primaires dont l'enfant dépend.

Ce service d'accueil mairie est gratuit et fonctionnera sur les mêmes horaires que le temps d'enseignement.

Il sera encadré par du personnel territorial qualifié.

La journée sera répartie de la manière suivante :

MATIN	Etudes surveillées* (1h30)
	Activités* *
APRES-MIDI	Etudes surveillées* (1h30)
	Activités* *

*Pendant le temps des **études surveillées**, les enfants seront autonomes et pourront y faire leurs devoirs, lire, dessiner...

Chaque élève devra venir avec son matériel personnel (trousse, feutres, crayons, livres, devoirs...).

** Les activités proposées se dérouleront dans le respect des normes sanitaires, des mesures barrières et des règles de distanciation.

ACCUEIL PERISCOLAIRE (garderie du matin, du midi et du soir)

Les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et d'après la classe seront assurés. L'accueil sera possible dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

L'accueil sur le temps ALP et la restauration scolaire seront facturés aux tarifs en vigueur.

RESTAURATION

Un repas froid sera servi.

Le déjeuner sera fourni dans un packaging jetable en carton, contenant 4 composants pour le repas + kits couverts jetables en bois + 1 bouteille d'eau (détail du menu pour la semaine à venir sur le Portail famille).

Le repas sera pris par groupe dans la salle de classe ou en extérieur si le temps le permet.

RESERVATION

PERISCOLAIRE (garderie du matin, du midi et restauration scolaire) :

Les réservations ne seront pas possibles sur le Portail famille pour la période du 12 au 15 mai.

Les parents préciseront le matin dès leur arrivée si l'enfant doit fréquenter la restauration scolaire et la garderie du soir. L'accès à la garderie du matin se fera exceptionnellement sur cette période sans réservation.

Pour les semaines suivantes, l'inscription devra être faite obligatoirement sur le Portail famille, au plus tard la veille minuit pour le lendemain.

SERVICE D'ACCUEIL A LA JOURNEE

Les familles concernées devront adresser une demande par mail accompagnée des justificatifs professionnels à mairie@saintgelydufesc.com.

CONSEILS AUX PARENTS

Si votre enfant doit fréquenter le temps périscolaire et/ou le service d'accueil à la journée, il devra venir avec son matériel individuel et personnel (trousse, crayons, cahier de brouillon, feuilles ...), 1 bouteille d'eau individuelle, 1 casquette.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)